



L'ECHO ALBANAIS

LES RANDONNOUS ALBANAIS

Départ du parking du complexe sportif René Rouget :

- dimanche 27 octobre à 13 h 30 : Bréhand
- dimanche 10 novembre à 8 h 30 : Noyal

LOISIRS ET COUTURE

Les activités de bricolage et couture ont recommencé. Elles ont toujours lieu le mardi après-midi de 14 h à 16 h 30. Si vous voulez nous rejoindre, vous serez la bienvenue. **Le dimanche 03 novembre** nous organisons notre second vide grenier à la Salle des Fêtes. Prix d'une table : 4 €. Réservation au 02.96.72.00.49. Profiter de ce moment pour faire du vide dans votre maison avant les fêtes de fin d'année !



A.P.E.L SAINT-GUILLAUME

Repas dansant, organisé par l'A.P.E.L de l'école Saint-Guillaume, le **samedi 19 octobre 2013**, à 19 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Alban. Service à partir de 20 h .

Menu sur place : kir, soupe de potirons, blanquette de veau / riz, salade / fromage et tarte au citron/tarte aux pommes (12 € par adulte et 6 € par enfant attendu déguisé...).

Inscription auprès des parents d'élèves.

LA BOULE ALBANAISE - Journée Portes Ouvertes

L'inauguration du nouveau complexe des jeux de Boules Bretonnes par la municipalité aura lieu le **samedi 19 octobre**. A cette occasion, La Boule Albanaise associée au Club des Aînés de la Flora organise une journée **PORTES OUVERTES à partir du 14 h**.

Ces jeux rénovés et agrandis nous permettent maintenant d'accueillir de nouveaux adhérentes dans de bonnes conditions. Toutes les personnes intéressées par ce sport loisir sont cordialement invitées à participer à cette journée pour découvrir ce nouveau complexe et son fonctionnement ainsi que les conditions d'accès.

Le verre de l'amitié sera offert à partir de 17 h .

FLORA FC

La saison 2013 -2014 est lancée et l'effectif des équipes "jeunes" est en constante augmentation. C'est évidemment rassurant pour l'avenir mais il faut, en conséquence, assurer un encadrement de qualité. Notre école de foot, la seule labellisée dans le canton par la FFF est appréciée de tous les parents. Merci donc à nos éducateurs bénévoles et diplômés pour leur engagement au sein du club ainsi qu'aux parents accompagnateurs.

120 enfants se sont inscrits :

- U6 - U7 et U8 -U9 : entraînement à Pléneuf le samedi de 14 h 30 à 16 h.
- U10 - U 11 : entraînement à Pléneuf le mercredi de 14 h 30 à 16 h et le samedi de 14 h à 16 h.
- U13 : entraînement à Saint-Alban le mercredi de 16 h 30 à 18 h et le samedi de 14 h à 16 h.
- U15 et u 18 : entraînement à Pléneuf le mercredi de 17 h à 19 h.
- Chez les seniors, prochains matchs,
le 20 octobre à St Alban, l'équipe A contre Ploumagoar et l'équipe B contre Planguenoual
le 27 octobre : déplacement à St Quay (A) et Yffiniac (B).



CLUB DES AINÉS DE LA FLORA

OCTOBRE 2013



Marche douce : les lundis 21 : Lamballe (Quai des Rêves), 28 : Erquy (Bienassis).

Piscine et Aquagym : Le mardi 15 de 16 h à 17 h. Pas de cours en raison des congés scolaires les mardis 22 et 29, reprise le mardi 5 novembre.

Club du jeudi : Le jeudi 24. Jeux de cartes et de société, boules bretonnes. Activités agrémentées d'un goûter.

Evénements :

➤ **Concours de belote** : Mardi 15, organisé par le club à l'Attraction au rond-point du Poirier. Pour tout renseignement tél. 02.96.32.96.59 ou 02.96.32.43.62.

➤ **Spectacle** : dimanche 17 novembre : Fred le Disou et Roger Le Contou. La vente des billets est d'ores et déjà ouverte. Adultes : 12 € / Enfants de 6 à 12 ans : 6 € / Enfants de moins de 6 ans : gratuit.

Rappel : Visitez le Tarn et l'Albigeois : Du lundi 19 au dimanche 25 mai 2014, le club organise un voyage de 7 jours pour visiter les merveilles du Tarn et de l'Albigeois. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et vous renseigner auprès de Claude BOUCHER au 02.96.63.10.01

Contact du club par mail : clublaflora@gmail.com

☎ Alain MARIE 02.96.32.96.59. / Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.

COLLECTE DE FERRAILLE

La prochaine collecte de ferraille aura lieu le jeudi 31 octobre sur la commune de Saint-Alban. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à l'accueil de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre au 02.96.32.98.90.

PENSIONNÉS ET VEUVES MARINE MARCHANDE COMMERCE et PÊCHE

Assemblée générale des pensionnés et veuves marine marchande le **dimanche 27 octobre** à 10 heures salle du Guémadeuc à Pléneuf-Val-André suivie d'un repas au restaurant du Golf.

S'inscrire avant le 20 octobre.

FAMILLES RURALES

Avec Familles Rurales, devenez animateur ou directeur d'un accueil collectif de mineurs

Formations d'octobre 2013 à octobre 2014 BAFA et BAFD en Bretagne. Vis ta passion. Calendrier des sessions, renseignement au 02.97.69.13.86 et inscription en ligne sur www.ma-formation-bafa.fr

SYNDICAT DES CAPS - Programme Toussaint 2013

Octobre

- Lundi 21 à 14 h 30 à Planguenoual : La laisse de mer, un milieu plein de mystères !
- Mardi 22 à 6 h 30 à Erquy : Criée, port et mareyage *
- Mercredi 23 après-midi à Erquy : La coquille Saint-Jacques, star locale ! *
- Jeudi 24 à 10 h à Fréhel : Animation enfant : Jouets buissonniers *, à 14 h à Erquy : L'exploitation de grès rose : hier et aujourd'hui ...
- Vendredi 25 à 10 h à Plévenon : Le Cap Fréhel, les coulisses d'un Grand Site !
- Lundi 28 à 10 h à Erquy : Itinéraire d'un Grand Site : le Cap d'Erquy
- Mardi 29 à 6 h 30 à Erquy : Criée, port et mareyage *, à 14 h 30 à Saint-Alban : Renard, blaireau, merle et compagnie *
- Mercredi 30 après midi à Erquy : Découverte de la coquille Saint-Jacques *
- Jeudi 31 à 10 h à Pléneuf Val André : Animation enfant : Craie végétale *, à 14 h 30 à Plévenon : Balade nature au Cap Fréhel

Novembre

- Dimanche 3 à 10 h à Sables d'or les Pins : A la découverte des champignons.

* **Réservation obligatoire au 02.96.41.50.83.**

Tarifs & informations

	Tarif A	Tarif B	Tarif C
- Adultes	6 €	3 €	11€
- Enfants (6-12 ans)	3 €	1,50€	6 €

- Famille : gratuité pour les moins de 6 ans et à partir du 2^{ème} enfant

- Demi-tarif pour les détenteurs de la carte résident local de plus de 12 ans

Contact : Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel - 16 rue Notre Dame - 22240 Plévenon

☎ 02.96.41.50.83 sdc.animateur@wanadoo.fr www.grandsite-capssequyfrehel.com

TOP'travaux : votre projet dans les mains d'un pro

Rencontrez des artisans pour effectuer vos travaux de construction ou de rénovation. Batipole prend une nouvelle fois l'initiative et innove en proposant **TOP'travaux**.

Les objectifs :

- faciliter le premier contact entre des maîtres d'ouvrage et des entreprises artisanales du bâtiment de proximité engagées dans une démarche qualité.
- permettre à ces entreprises de mettre en avant leurs compétences et de trouver de nouveaux clients.

TOP'travaux : top chrono pour vos travaux. Ces rencontres courtes (sous la forme d'un speed meeting) s'adressent aux particuliers ayant un projet de construction ou de rénovation. Durant un après-midi, ces particuliers peuvent rencontrer, en un seul lieu, des artisans dans tous les corps de métiers : 30 artisans présents pour apporter conseils et proposer leur savoir-faire. Les entreprises présentes disposent du label "Reconnu Grenelle de l'Environnement"(RGE)* et /ou sont engagées dans un « **RE**seau Local d'**Artisans Indépendants** du bâtiment ». Les RELAI ont comme particularité de pouvoir proposer une offre de services complémentaires. * A partir du 1 juillet 2014, les aides d'Etat aux financements de travaux ne pourront être obtenues qu'à la condition d'avoir recours à des entreprises ayant la mention RGE.

TOP'travaux sur le Pays de Saint-Brieuc **le samedi 7 décembre de 15 h à 18 h** à Bâtipole - Ploufragan

Participation sur inscription par téléphone : 02.96.76.26.43 ou par mail g.boulaire@cma22.fr. En retour, vous recevrez une invitation et le plan d'accès.

"Bâtipole : Centre d'information et d'exposition sur le bâtiment"

Campus de l'Artisanat et des Métiers 22440 Ploufragan - www.batipole.org

Les fruits, une richesse patrimoniale bretonne

Initié en 2009 par l'association Les Mordus de la Pomme, le Pôle Fruitière de Bretagne a été créé fin 2011. Le projet, porté par la CODI (Communauté de Communes de Dinan), est financé par la Région Bretagne, la CODI, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, du Morbihan et l'association CŒUR Emeraude (porteuse du projet de Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude).

Le Pôle Fruitière de Bretagne a 4 missions essentielles :

- L'inventaire des variétés fruitières patrimoniales,
- La conservation des variétés patrimoniales,
- L'étude des caractéristiques des variétés,
- La valorisation économique et pédagogique des variétés fruitières bretonnes.

Le Pôle Fruitière de Bretagne œuvre aujourd'hui sur l'ensemble de la Région Bretagne et a pour vocation à fédérer les acteurs bretons de la filière fruitière (associations, professionnels, laboratoires...) et de sensibiliser le grand public à la richesse fruitière bretonne et à la disparition des vergers. Aujourd'hui, devenus invisibles pour beaucoup, les arbres fruitiers de Bretagne sont en danger. Présents dans les haies, ils ont parfois disparu lors des remembrements. Beaucoup de vergers ont également disparu avec l'urbanisation. La diversité fruitière bretonne, estimée à 6000 variétés, représente un potentiel important dans la réponse aux enjeux environnementaux (réchauffement climatique, résistance aux maladies...) et nous avons tous un rôle à jouer.

Si vous possédez un verger ou un vieil arbre fruitier chez vous, une variété locale ancienne peut s'y trouver. Dans ce cas, un geste simple peut permettre de sauvegarder une variété de la disparition : **prévenez-nous !** Nous pourrions, au besoin, récolter un greffon qui permettra de sauvegarder ce patrimoine génétique pour les générations futures.

Renseignements :

Guillaume LEPETIT - Pôle Fruitière de Bretagne - Maison de la Rance - Quai Talard – Port de Dinan
22100 LANVALLAY - ☎ - 02.96.87.73.42 - www.polefruitierbretagne.fr

CITÉ DES MÉTIERS :

Programme d'Octobre 2013

- Mercredi 16 à 10 h à Ploufragan : "Changer sa vie professionnelle au féminin après 45 ans". Sur inscription.
- Mercredi 16 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers du Diagnostic Immobilier". Sur inscription.
- Mardi 22 à 14 h à Saint-Brieuc Quartier Nord-Est : "Etre jeune femme en recherche d'emploi". Sur inscription.
- Mercredi 23 à 14 h à Ploufragan, Lamballe, Loudéac, Collinée : "Les Métiers de la Mécanique Poids Lourds et Automobile". Sur inscription
- Jeudi 24 à 18 h à Ploufragan : "Le métier d'Interprète et de Traducteur". Sur inscription.
- Samedi 26 de 14 h à 17 h à Ploufragan : "Recrutement : les métiers de la Vente à Domicile".
- Mardi 29 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers de l'Aide à la Personne : pour les hommes aussi !". Sur inscription
- Mercredi 30 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers des Jeux Vidéos". Sur inscription.

La Cité des Métiers, Espace Sciences et Métiers - Technopole - 6 rue Camille Guérin, 22440 Ploufragan.
Tél. 02 96 76 51 51. - www.citedesmetiers22.fr

ANNONCES

VENTE

- 1 boucheuse cidre/vin, 1 pied central support TV. Le tout en parfait état. S'adresser par téléphone au 02.96.32.93.66.
- Deux chiots : un male et une femelle berger allemand à 350 €. Libre de suite. Tatoués, vaccinés, vermifugés. Tél. : 06.58.92.74.90.
- Clapiers très bon état. 1 élément de 8 cages + 1 élément de 6 cages. Faire offre au 02.96.72.16.90 ou 02.96.72.92.05 ou 02.96.63.08.21.
- Tout pour bébé (chaise, poussette, baby phone, vêtements, jouets, lit en bois blanc). Vends chemisettes (style camouflage) T42, bottes P44 et 42 (jamais servies). Tél. 06.61.19.71.95. (laisser message si répondeur).
- Etabli pliable de plombier avec étau. 70 € - Tél. : 06.63.96.49.67

EMPLOI

- Marie Luce assistante maternelle agréée disponible pour accueillir vos enfants. Accueil et horaire très souple à partir de 5 h 30 possible. Contact 02.96.31.20. 24.

DIVERS

- Recherche toboggan. Tél. : 06.63.96.49.67.

Mémento

		Horaires d'ouverture	
Mairie ☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : www.saintalban.fr E-mail.(courriel) : mairie@saintalban.fr		Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
Cybercommune ☎ 02 96 93 88 05		Mardi 20 h - 22 h Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après-midi Tél. 06 72 67 12 01
Bibliothèque ☎ 02 96 93 88 05		Mercredi 14 h 30– 17 h Vendredi 16 h 30–18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Urgences médicales ☎ 15			
Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale	Permanence à Lamballe <ul style="list-style-type: none"> • Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I • Mme MALLET, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous – Tél. 02 96 50 10 30 	☎ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☎ Mardi matin	
Pharmacie	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		



Le prochain écho paraîtra le 29 Octobre 2013, les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 18 Octobre à 12 h.

Conseil municipal du 24 septembre 2013

Présents : André GOMET, Jean-Yves LE GALL, Michel GUEGUEN, Loïc DAVID, Monique GERNOT, Denis BERTRAND, Sylvain DURAND, Jean-Baptiste GROGNEUF, Lionel HAGUET, Monique HOURDIN, Eliane JUMILUS, Mathieu LANGLAIS, Didier LE NAY, Yolande RODRIGUES, Josette TALBOURDET, Christian TREHOREL.

Alain JEGU, absent délibération n° 2

Christian LUCAS, absent délibérations n° 1 et 2.

Absent : Magalie HOUZE pouvoir à Jean-Baptiste GROGNEUF

N° 1 – 24/09/2013 – Participation au Congrès des Stations vertes

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Congrès des Stations Vertes se déroulera les 9, 10 et 11 octobre 2013 à Bagnoles de l'Orne. Le coût de l'inscription est de 70 euros par participant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre en charge les frais d'inscription pour 3 personnes, les frais de missions sur la base des dépenses réelles (présentation de factures) - Vote : adopté à l'unanimité

N° 2 – 24/09/2013 – Participation au Congrès des Maires de France

Le congrès des Maires de France se déroulera à Paris les 19, 20 et 21 novembre 2013. Le coût de l'inscription est de 90 euros par participant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre en charge les frais d'inscription au Congrès pour 4 personnes, les frais de mission sur la base des dépenses réelles (sur présentation des factures) - Vote : Adopté à l'unanimité

N° 3 – 24/09/2013 – Réalisation du diagnostic accessibilité des E.R.P. et I.O.P. et élaboration du PAVE

Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour conclure avec le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et les collectivités intéressées une convention de groupement de commandes concernant l'élaboration des diagnostics accessibilité ainsi que pour requérir auprès du Centre de Gestion des Côtes d'Armor la mise à disposition d'agents pour une mission temporaire relative à l'accessibilité répondant à l'article 25 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984, selon les conditions tarifaires proposées. Vote : adopté à l'unanimité

N° 4 – 24/09/2013 – Budget assainissement : reprise des résultats 2012 au budget général et transfert au budget annexe assainissement de la Communauté de Communes – M 2/2013

Conformément à la réglementation, à la suite du transfert de la compétence Assainissement collectif à la Communauté de Communes, le Budget Annexe Assainissement de la commune est clos au 31 décembre 2012 et ses résultats de clôture doivent être repris au Budget Général de la commune tels qu'ils figurent au compte administratif 2012 validé par délibération n°5 du Conseil municipal en date du 27 mars 2013 puis transférer en totalité au Budget Annexe Assainissement collectif de la Communauté de Communes de Penthièvre . Résultats à transférer :

FONCTIONNEMENT

Recette : - Article 002 Excédent antérieur reporté : 47 261.67€

INVESTISSEMENT

Dépense : - Article 001 Déficit antérieur reporté : 2 515.39 €

Vote : Adopté à l'unanimité

.../...

N° 5 – 24/09/2013 – Taxe d’habitation sur les logements vacants

Par délibération en date du 27 avril 2009, la taxe d’habitation sur les logements vacants a été instituée sur la commune (logements vacants depuis plus de 5 ans).

L’article 106 de la loi de finances pour 2013 a modifié la durée de vacance nécessaire pour assujettir les logements vacants à la taxe d’habitation (plus de deux ans à la date du 1^{er} janvier 2013).

Les délibérations visant à assujettir les logements vacants à la taxe d’habitation prises, avant le 1^{er} octobre 2012, continuent de produire leurs effets. Le champ de ces délibérations est automatiquement étendu au 1^{er} janvier 2013 aux logements vacants depuis plus de deux ans à cette date.

2 votes contre : C. Tréhorel – D. Le Nay - 2 abstentions : D. Bertrand – A. Jégu

N° 6 – 24/09/2013 – Règlement de factures en investissement

Un complément de mobilier a été acheté pour finir l’aménagement de la bibliothèque. Ces éléments ont été achetés auprès de l’UGAP. Le prix unitaire de ces articles étant inférieur à 650 €, le maire doit requérir l’accord du conseil pour régler les factures correspondantes en investissement.

Vote : adopté à l’unanimité

N° 7 – 24/09/2013 – Installations classées EARL du Clos du Puits à Hénansal

Monsieur le Maire fait part à l’assemblée de l’arrêté préfectoral en date du 05 août 2013 prescrivant de mettre à enquête publique à la mairie de HENANSAL, du 27 août 2013 au 26 septembre 2013, la demande présentée par l’EARL du Clos du Puits dont le siège social se situe à LAMBALLE (MAROUE) au lieu-dit « La ville Crins » en vue de :

- La restructuration d’un élevage avicole autorisé avec changement de production et augmentation des effectifs soit après projet 60 500 animaux équivalents (poulettes démarrées)
- Le réaménagement des bâtiments existants avec mise en place de volières,
- La gestion des déjections des volailles par commercialisation de l’engrais organique exploité sur le site d’HENANSAL au lieu-dit « Le Frost ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable.

Vote : 1 abstention (D. Le Nay)

N° 8 – 24/09/2013 – Remplacement agents

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l’article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Vote : adopté à l’unanimité

CIMETIÈRE

Le cimetière sera fermé à tout véhicule à partir du mercredi 30 octobre 2013 à 17 heures.

